

222C2406  
FR0000032302-DIV29

26 octobre 2022

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**MANUTAN INTERNATIONAL**

(Euronext Paris)

Le 26 octobre 2022, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société Spring Holding (contrôlée par le groupe familial Guichard) envisage de déposer sur les actions de la société MANUTAN INTERNATIONAL<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres MANUTAN INTERNATIONAL sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqués diffusés le 26 octobre 2022 par les sociétés Spring Holding et MANUTAN INTERNATIONAL.